



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
RECRUTEMENT D'UNE AGENCE DE PRODUCTION/COMMUNICATION
POUR LA PROMOTION TOURISTIQUE DE MADAGASCAR

N° -2016/AMI/PIC2

Date de lancement : 08 juillet 2016

Date limite de remise de dossiers : 29 juillet 2016

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a obtenu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) en vue de financer la mise en œuvre du Projet Pôles Intégrés de Croissance et Corridors (PIC2). Une partie des fonds servira à financer les services d'une agence de production et communication pouvant appuyer les actions marketing pour la promotion du tourisme à Madagascar.
2. La mission consiste à mettre en œuvre la stratégie marketing & branding élaborée pour la destination Madagascar et les régions DIANA et ATSIMO ANDREFANA à travers notamment (i) la constitution de banques de contenus de qualité incluant photos, vidéos, textes, etc. (ii) le développement et production de supports et outils marketing offline et online pour les institutions touristiques bénéficiaires, et (iii) l'appui au lancement des nouveaux *branding* touristiques. Le délai d'intervention est estimé à huit (08) mois.
3. La Coordination Nationale du Projet PIC2 invite les agences candidates à manifester leur intérêt à fournir les services ci-dessus. **L'agence présentant les meilleures qualifications pour la présente mission sera sélectionnée**, en accord avec les procédures définies dans les Directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, édition du Janvier 2011 révisée en juillet 2014 ».
4. Les agences candidates devraient répondre au profil suivant : être une agence de communication et/ou de production réputée, basée à Madagascar ou disposant d'une représentation locale, et justifiant d'au moins 07 ans d'expérience réussie en marketing institutionnel et en marketing touristique, des références internationales (clients internationaux ou campagnes internationales) en la matière seront un atout. L'agence doit disposer d'une équipe dédiée et qualifiée pour la présente mission (cf. TDR).
5. Le projet des Termes de Référence (TDR) de la mission peuvent être consultés sur le site www.pic.mg sans engager le Projet ni sur leur forme ni sur leur contenu. De plus amples informations peuvent être obtenues auprès de l'adresse mentionnée ci-dessous.
6. Les agences intéressés à présenter une candidature sont invitées à remettre un dossier composé de :
 - Une lettre de manifestation d'intérêt pour la présente prestation,
 - Un dossier justifiant des qualifications détaillées de l'agence pour exécuter les services : présentation de l'agence, références et détails de missions similaires [au cours des cinq (05) dernières années], disponibilité des compétences nécessaires parmi le personnel et CVs, etc.
7. La date limite de réception des dossiers de manifestation d'intérêt (dépôt physique ou par email) est fixée au **29 juillet 2016 à 16 heures** locales à l'adresse suivante :

« Recrutement d'une Agence de communication – Tourisme »
Projet Pôles Intégrés de Croissance et Corridors (PIC2)
2ème Etage de la Maison de la Réunion - Isoraka - Antananarivo 101 - Madagascar
Tél. (261) 020 22 367 77 - E-mail : pic@moov.mg